Le budget primitif 2022
Note de présentation synthétique

Conseil Municipal
Jeudi 14 avril 2022

La notion de budget primitif

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle annuel budgétaire de la collectivité et est transmis dans les 15 jours qui suivent son approbation au représentant de l'Etat.

Le budget est à la fois:

-un acte d'autorisation donné à l'ordonnateur, valant pour une année civile, en dépenses et en recettes,

-un acte de prévision avec un équilibre obligatoire des dépenses et des recettes par section.

L'équilibre général 2022

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 11,5 M€

Le budget d'investissement s'équilibre à 4,9 M€

Dans un contexte de forte inflation, d'augmentation des coûts assurantiels, d'énergie et de matières premières, de leviers de dynamisation des recettes restreints, notamment en lien avec la diminution conséquente de la DGF et la perte de leviers fiscaux jusqu'en 2026, le budget 2022 est construit avec une grande recherche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et un effort d'investissement qui participe à l'économie locale.

Grâce à la gestion saine des années antérieures, la collectivité parvient à sauvegarder ses équilibres financiers.

Synthèse des propositions budgétaires
Charges courantes de fonctionnement

Chapitre	Total prévu 2021 (BP + DM)	Inscription BP 2022	Facteurs explicatifs de l'évolution
011 Charges générales	2 358 000 €	2 350 000 €	✓ Prise en compte de l'augmentation des coûts tout en priorisant les efforts de gestion et la sobriété.
012 Dépenses de Personnel	4 300 000 €	4 340 000 €	✓ Maîtrise de la masse salariale tout en intégrant sa croissance naturelle (glissement vieillesse technicité).
65 Autres charges	1 170 000 €	1 150 000 €	✓ Poursuite des efforts de gestion et stabilité des dépenses obligatoires.

Structure et évolution des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 3,54 % par rapport au budget 2021 (BP+DM).

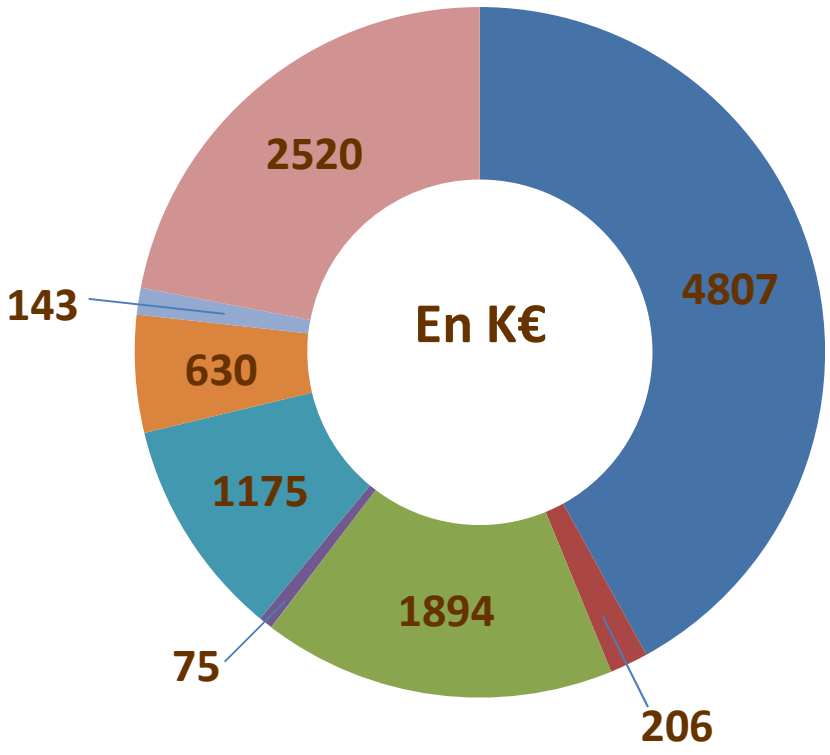

- Fiscalité directe
- Opérations d'ordre
- Fiscalité et reversements Metro
- DGF (Etat)
- Dotations, subventions et participations
- Produits des services
- Autres recettes
- Excédent antérieur de fonctionnement reproté

Impôts et taxes: 6 700 k€

Les recettes prévisionnelles du chapitre « impôts et taxes » s'élèvent à 6 700 k€. Elles représentent 59% des recettes de fonctionnement. Compte tenu de la baisse des dotations et de la réforme des impôts de production, leur part dans les recettes prévisionnelles baisse de 2 points.

Elles se composent de:

- la fiscalité directe (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation). Le budget 2022 ne prévoit pas d'augmentation des taux. Seules les bases ont été revalorisées de 3,4 % par l'Etat,
- la fiscalité reversée par la Métropole (attribution de compensation et DSC),
- d'autres taxes ou fiscalité indirecte (droit de place, taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité).

Une fiscalité remaniée qui modifie la répartition des recettes au sein des chapitres

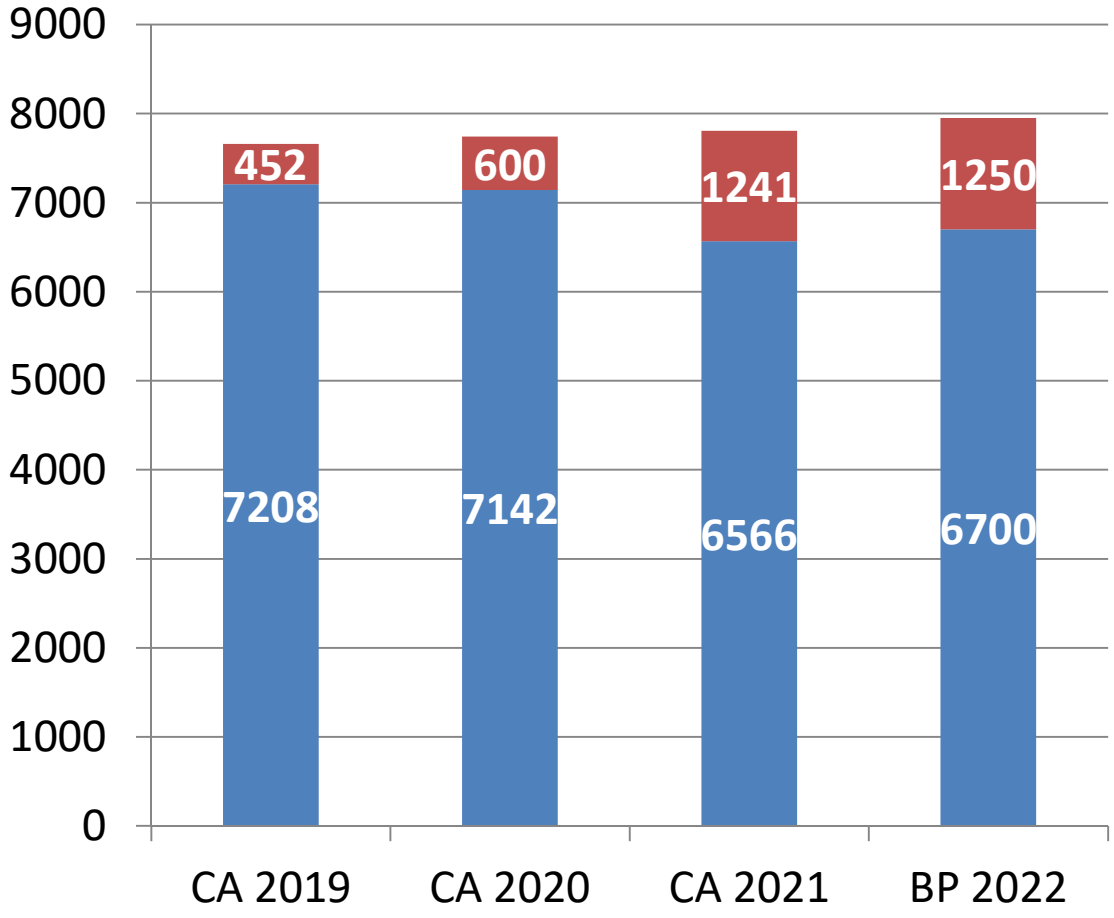

- Dotations, subventions et participations - chap 74
- Impôts et taxes - chap 73

A compter de 2021: compensation de la baisse de la taxe foncière sur les propriétés bâties de type industriel versée par l'Etat au chapitre 74.

Les ajustements intervenus depuis le débat d'orientation budgétaire

Chapitre budgétaire	Evolution par rapport au DOB	Facteurs explicatifs
002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté	Au total un résultat cumulé de 2 519 575 € soit 6 € de plus qu'au moment du DOB	Mise en concordance de la comptabilité de l'ordonnateur avec celle du trésor public
042 (dépenses et recettes) Opérations d'ordre entre les sections	Diminution de 3 k€	Ajustement des écritures de neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées.
23 (investissement – immobilisations en cours)	Diminution de 30 K€	Crédits ajustés en fonction des prévisions d'exécution.
21 (investissement – acquisitions)	Augmentation de 10 k€	Crédits insuffisants.
20 (investissement – immobilisations incorporelles)	Augmentation de 70 k€	Ajustement des crédits en fonction de l'évolution des projets et prise en compte du besoin de remplacement du logiciel de gestion des ressources humaines.
26 (investissement - prises de participation)	Augmentation de 3 k€	- SPL SAGES - SAS EnergY Citoyennes
13 (investissement – subventions perçues)	Augmentation de 10 k€	Notification de l'obtention de l'AMI PEUPLIER

Les investissements 2022 à Gières

- Au total, la section budgétaire d'investissement s'équilibre à **4, 87 Mns €** en dépenses et en recettes

Ventilation des dépenses	
Projets	2 830 k€
Fonds de concours	174 k€
Restes à réaliser	455 k€
Maintenance	332 k€
Remboursement du capital	178 k€
Matériels et logiciels informatiques	98 k€
Autres	803 k€
TOTAL	4 870 k€

Ventilation des recettes	
Virement de la section fonctionnement	2 529 k€
Réserves d'investissement	1 094 k€
Dotation aux amortissements	656 k€
Dette récupérable	122 k€
FCTVA	195 k€
Subventions certaines	272 k€
TOTAL	4 870 k€

Les principaux investissements 2022

- **Les projets qui se poursuivent en 2022**
  - Construction du restaurant scolaire (1 006 k€).
  - Travaux de mise en accessibilité (255 k€).
  - Etudes, programmation et concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école maternelle et son restaurant adapté au clos d'Espiès (231 k€).
  - Plan de mobilité en concertation citoyenne (128 k€).
  - Mise en place d'une gestion technique des bâtiments - GTB / régulation (120 k€).
  - Construction d'un terrain de padel (81 k€).
  - Eclairage intérieur – passage en LED (50 k€).

- **Les projets qui connaîtront un début de réalisation en 2022**
  - Remplacement du sol de la salle multisports (120 k€).
  - Remplacement de la toiture du clos d'Espiès (100 k€).
  - Rénovation de 2 fosses de gymnastique (57 k€).
  - Remplacement du véhicule multifonctions du service espaces verts et de la petite enfance en motorisation à faibles émissions (58 k€).
  - Remplacement des portes sectionnelles du CTM (36 k€).
  - Sécurisation du carrefour Libération / Palettes (30 k€).

- **Les acquisitions 2022**
  - Matériels, licences, réseaux et prestations informatiques (209 k€).

Grands équilibres 2022
Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT

		2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	BP 2022
DEPENSES	Charges à caractère général	1 832 430	1 750 000	2 130 000	2 300 000	2 358 000	2 350 000
	Charges de personnel	3 600 000	3 800 000	4 230 000	4 290 000	4 300 000	4 340 000
	Atténuation de produits	60 000	65 000	65 000	60 000	60 000	60 000
	Autres charges gestion courante	1 416 000	1 330 000	1 135 000	1 180 000	1 170 000	1 150 000
	Charges financières (intérêts)	100 000	100 000	75 000	60 811	60 000	55 000
	Charges exceptionnelles	57 200	60 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Dépenses imprévues de fonctionnement	500 000	500 000	340 547	302 584	422 000	300 000
	Virement à la section d'investissement	848 884	1 415 461	2 214 453	2 849 636	2 887 630	2 528 539
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	681 849	655 000	645 000	650 969	601 804	656 300
		9 096 363	9 675 461	10 855 000	11 714 000	11 879 434	11 459 839

		2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	BP 2022
RECETTES	Atténuation de charges	70 000	60 000	22 165	40 182	50 000	30 000
	Produits des services	310 000	230 000	417 000	850 000	630 000	630 000
	Impôts et taxes	6 540 000	6 900 000	7 030 000	7 100 000	7 200 000	6 700 000
	Dotations et participations	619 000	400 000	480 000	430 000	580 000	1 250 000
	Loyers	150 000	155 000	150 000	97 452	85 000	100 000
	Produits financiers	27 580	23 790	20 258	16 989	13 969	11 264
	Produits exceptionnels						13 000
	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	1 357 583	1 730 029	2 550 577	2 989 377	3 117 926	2 519 575
	Opérations d'ordre entre sections	22 200	176 642	185 000	190 000	202 539	206 000
		9 096 363	9 675 461	10 855 000	11 714 000	11 879 434	11 459 839

Grands équilibres 2022
Section d'investissement

INVESTISSEMENT

		2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	BP 2022
DEPENSES	Remboursement d'emprunts	200 000	200 000	200 000	193 766	180 000	180 000
	Subventions d'équipement et d'investissement	675 000	840 000	540 000	1 127 141	992 536	174 000
	Acquisitions foncières, matériels et travaux	3 173 751	2 710 000	2 500 000	2 015 922	2 837 575	1 309 000
	Etudes	243 450	300 850	300 000	583 229	538 607	270 000
	Travaux	930 709	895 072	1 200 000	1 049 057	494 474	1 470 000
	Reports						455 439
	Prises de participations		50 000	45 000	10 000		4 000
	Dépenses imprévues d'investissement			300 000		1 300	161 164
	Reversement subventions / excédents						
	Solde d'investissement reporté						638 252
	Opérations d'ordre patrimoniales						
	Opérations d'ordre entre sections	5 000	176 642	185 000	190 000	202 538	206 000
		5 227 910	5 172 564	5 270 000	5 169 115	5 247 030	4 867 855

		2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	BP 2022
RECETTES	Produit des cessions	630 000	500 000	748 581	130 000	360 000	
	FCTVA / TLE – taxe d'aménagement	210 000	110 000	240 000	344 507	311 000	195 000
	Fond de réserves (1068)				156 150	347 167	1 093 691
	Subventions d'investissement	25 000	42 765	20 000	200 100	180 000	272 000
	Emprunt d'équilibre	402 041					
	Autres immobilisations financières	189 502	176 593	163 427	149 997	136 298	122 325
	Solde d'investissement reporté	2 165 634	2 272 745	1 238 539	687 755	423 132	
	Virement de la section de fonctionnement	975 474	1 415 461	2 214 453	2 849 636	2 887 630	2 528 539
	Opérations d'ordre patrimoniales						
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	630 259	655 000	645 000	650 970	601 804	656 300
		5 227 910	5 172 564	5 270 000	5 169 115	5 247 030	4 867 855